

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Le député ne prétend sûrement pas que sa question est recevable. Le député de Greenwood a la parole.

**M. Brewin:** J'adresse ma question à...

**M. Rock:** J'aimerais poser une question supplémentaire.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Il voudrait peut-être mieux que je donne la parole au député de Lachine d'abord, afin qu'il puisse reprendre sa question, et la formuler convenablement.

**M. Rock:** Monsieur l'Orateur, le gouvernement fédéral participe-t-il aux négociations sur les problèmes des Indiens et des Esquimaux dans la région de la baie James?

[Français]

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Monsieur le président, j'ai répondu à cette question à plusieurs reprises.

Les Indiens du Québec sont actuellement en consultation avec le gouvernement de cette province au sujet du développement de la baie James. Je suis les conversations régulièrement. Au fait, la semaine dernière, j'ai rencontré le président de l'Association des Indiens, de même que le président de l'Association des Esquimaux du Nouveau-Québec, et je puis assurer les honorables députés que nous suivons de très près la situation. Toutefois, à ce moment-ci, les Indiens du Québec ne nous ont pas demandé d'intervenir.

[Traduction]

[Plus tard]

**M. Erik Nielsen (Yukon):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Comme le gouvernement fédéral est directement responsable du bien-être des Indiens, nous dirait-il pourquoi ni lui ni son gouvernement n'interviennent directement dans les négociations en cours, au nom des habitants de la baie James?

**L'hon. M. Chrétien:** Monsieur l'Orateur, parce que nous sommes moins paternalistes que le gouvernement précédent.

\* \* \*

### LES AÉROPORTS

#### LES TERRAINS DE PICKERING—LA QUESTION D'UN RÉFÉRENDUM CHEZ LES INTÉRESSÉS

**M. Andrew Brewin (Greenwood):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Quand le premier ministre dit que si 51 p. 100 des gens que le nouvel aéroport d'Ontario doit desservir ne sont pas d'accord quant à l'emplacement on ne continuera pas ce projet, songe-t-il à un plébiscite? Sinon, comment connaîtra-t-il l'opinion des intéressés?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, la proportion de 51 p. 100 donne une assez juste idée de la démocratie, je pense. Les plébiscites ou référendums, le député le sait, ne sont pas d'usage dans notre mode de gouvernement. Notre démocratie est une forme de gouvernement représentatif et, à ma connaissance, les représentants de l'Ontario, surtout de la région de Toronto, se sont montrés en faveur de cet aéroport. Si un nombre suffisant de députés de l'opposition me signalent qu'ils sont contre l'aéroport dans la région de Toronto, je

[M. Rock.]

trouverai d'autres moyens de savoir où se trouve la majorité.

\* \* \*

### LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

#### LES NÉGOCIATIONS CANADO-FRANÇAISES QUANT AUX DROITS DE PROPRIÉTÉ DU TERRITOIRE SOUS-MARIN ENTRE LES ÎLES SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON ET LA NOUVELLE-ÉCOSSE

**M. Heath Macquarrie (Hillsborough):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, sur les pourparlers avec le gouvernement français au sujet de la propriété du territoire sous-marin entre les îles Saint-Pierre-et-Miquelon et la Nouvelle-Écosse. Dirait-il si les négociations avec le gouvernement français progressent et quelle est l'attitude du gouvernement sur ce que le premier ministre Regan appelle des prétentions immodérées de la France?

**L'hon. M. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, des pourparlers ont eu lieu de temps à autre et nous espérons qu'ils pourront reprendre prochainement. Le gouvernement français a laissé entendre que la frontière devrait se fonder sur l'équidistance. Bien entendu, notre attitude est la même que celle de M. Regan, c'est-à-dire que des circonstances spéciales «justifient une nouvelle frontière donnant à la France une part plus restreinte du plateau». Si un règlement fondé sur les négociations et satisfaisant pour le Canada est impossible, notre gouvernement serait disposé à recourir à l'arbitrage.

**M. Macquarrie:** Monsieur l'Orateur, le ministre dirait-il s'il demeure en communications à ce sujet important, avec le fougueux premier ministre de la Nouvelle-Écosse?

**L'hon. M. Sharp:** Oui, monsieur l'Orateur, sur ces questions, nous restons en rapports étroits avec les intéressés.

\* \* \*

### LES PÊCHES

#### L'INCIDENT IMPLIQUANT UN NAVIRE RUSSE—L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT—L'ÉPUISEMENT DES RESSOURCES AU LARGE DE LA CÔTE EST

**M. John Lundrigan (Gander-Twillingate):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au premier ministre si le gouvernement canadien, par l'entremise de ses services ou du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a officiellement protesté contre le récent incident d'intimidation d'un navire canadien par un navire russe le long de la côte est du Canada. Si oui quelle a été la réponse à cette protestation officielle?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je crois que je prendrai avis de la question au nom du ministre chargé des pêches.

**M. Lundrigan:** Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Je la lui pose, car j'ai l'impression que le premier ministre n'a pas jugé opportun de protester contre cet incident. Le gouvernement canadien exerce-t-il une surveillance quelconque sur les 75 navires russes qui se lancent maintenant dans une guerre navale contre les res-